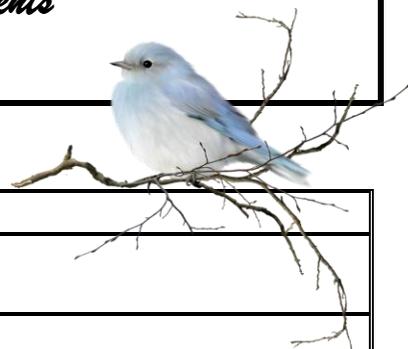


INFO SAINT-SIMON

Bulletin mensuel à l'intention des parents

Numéro 5 - Janvier 2016



Calendrier des activités

Semaine du 11 janvier	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise du Pelo • Reprise de l'aide aux devoirs • Reprise de l'activité temps libre
Du 18 au 29 janvier	<p><u>Semaine officielle des inscriptions 2015-2016</u></p> <p>a) <u>Nouveaux élèves</u> Pour tous les nouveaux élèves, la semaine officielle des inscriptions aura lieu du 18 au 29 janvier. Les nouveaux parents doivent se présenter au secrétariat de l'école durant la journée (selon l'horaire de l'école) et en soirée le 26 janvier entre 18 h et 21 h (nouveaux élèves seulement) avec les documents suivants : certificat de naissance ou carte de citoyenneté canadienne et preuve de résidence.</p> <p>b) <u>Réinscription des élèves actuels pour l'année scolaire</u> Vous trouverez ci-joint un formulaire de réinscription (classe régulière seulement) de votre enfant pour l'an prochain. Vous devez le remplir et le remettre à l'enseignant de votre enfant afin que nous puissions connaître vos intentions pour l'année scolaire à venir et ainsi réserver une place pour votre enfant. Vous devez également respecter la date de retour qui sera indiquée sur le formulaire (prière de ne pas vous présenter à l'école pour l'inscription). Aussi, <u>veuillez nous indiquer tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de numéro d'urgence.</u> Merci!</p>
Mercredi 27 janvier	<p><u>Journée pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le service de garde est ouvert. <p>Il est possible pour vous d'inscrire votre enfant</p>



CAPSULES INFO

AUGMENTATION DES FRAIS DE GARDE

À partir du 1^{er} janvier les frais de garde pour les élèves réguliers augmenteront à 8,10\$ / jour. Cette augmentation provient du gouvernement.

URGENCE NEIGE

Nous vous demandons d'être attentif lorsqu'il y a plus de 20 centimètres de neige accumulés au cours d'une tempête de neige. La Commission scolaire de Montréal prend la décision de fermer ou non ses écoles très tôt le matin. Vous devez donc écouter les nouvelles à la radio ou consulter le site internet de la Commission scolaire au www.csdm.qc.ca et cela afin de vous assurer que l'école est ouverte avant d'y envoyer votre enfant.

PÉRIODE HIVERNALE

En cette période de froid, nous vous rappelons que tous les enfants doivent être habillés chaudement, porter des pantalons de neige, des bottes, tuques et mitaines. Tous les élèves passent en moyenne de 45 à 70 minutes par jour à l'extérieur. De plus, prévoir que votre enfant porte un chandail à manches longues à l'intérieur, puisque les portes ouvrent constamment et refroidissent l'école. **Veuillez identifier à son nom tous les vêtements de votre enfant pour éviter les mauvais échanges et les pertes.** Merci de votre collaboration.

STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES ET SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Il est **strictement défendu de stationner** votre véhicule au débarcadère des autobus le matin de 7h50 à 8h10 et le soir, de 15h05 à 15h25; **cette place est réservée pour l'embarquement des élèves et leur sécurité.**

De plus, **il est aussi strictement interdit de laisser votre voiture en marche et au milieu de la rue sans**

personne à l'intérieur. Encore une fois c'est la sécurité des enfants qui est menacée. Dès ce mois-ci, les policiers seront présents, vous pourriez recevoir une contravention.
Merci de veiller à la sécurité de vos enfants.

RAPPEL HORAIRE MATERNELLES

Entrée des élèves : 8h58
Sortie des élèves : 11h37 à 11h39

Entrée des élèves : 12h59
Sortie des élèves : 15h12 à 15h17

RAPPEL HORAIRE DU PRIMAIRE

Entrée des élèves : 8h00
Sortie des élèves : 11h37 à 11h39

Entrée des élèves : 12h59
Sortie des élèves : 15h12 à 15h17

** Soyez présents avant la fermeture des portes, Merci.

ENFANT MALADE

Par respect pour votre enfant, pour ceux qui l'entourent et pour les adultes de l'école, **les enfants présentant les symptômes suivants à l'école devront retourner à la maison pour une période de 24 à 48 heures.** Toux, fièvre, vomissement, maladie contagieuse comme la varicelle, gastro-entérite et autre. Les microbes se propagent très vite et nous voulons protéger vos enfants et le personnel de l'école et ainsi éviter l'absence des professeurs et des enfants. Merci de votre collaboration.

SEMAINE DE RELÂCHE

Le service de garde de l'école sera fermé du 29 février au 4 mars, durant la semaine de relâche. Par contre, l'école Louis-Colin prend les inscriptions pour la semaine. Si vous n'avez pas encore fait parvenir l'inscription de votre enfant, vous devez communiquer avec Mme Johanne Turner au (514) 596-5517. Elle vous donnera la marche à suivre pour vérifier s'il reste des places disponibles.

SERVICE DE GARDE ET REÇU D'IMPÔT

Vous recevrez d'ici la fin de février 2016 **les relevés pour l'impôt.** Deux points importants pour ne pas retarder l'émission de vos relevés.

- 1) Le solde de **votre compte pour 2015 au service de garde doit être réglé au complet.**
- 2) Nous avons besoin de votre numéro d'assurance sociale. Si vous refusez, il vous sera demandé de signer un formulaire de refus. Vous recevrez quand même vos relevés. Pour de l'information supplémentaire, vous pouvez contacter Mme Johanne Turner au service de garde au 514-596-5517.

SORTIE ÉDUCATIVE :

14 janvier am :

Maison Théâtre, groupes 31A et 31B

Lucie Payette

Directrice

